

Résultats d'apprentissage en reconnaissance de crédits :

Un outil clé pour l'innovation en mobilité étudiante

Pour le Conseil pour l'articulation et le transfert – Ontario par Nicole Fallon, Chef de projet :
Résultats d'apprentissage en reconnaissance de crédits et transfert d'un grade à l'autre

Recherche par le Conseil pour l'articulation et le transfert – Ontario

© Copyright 2015 par le Conseil pour l'articulation et le transfert – Ontario (CATON)
Le CATON est financé par le gouvernement de l'Ontario

Conseil pour l'articulation et le transfert – Ontario
180, rue Dundas ouest
bureau 1902
Toronto (Ontario) M5G 1Z8
www.oncat.ca

Résultats d'apprentissage en reconnaissance de crédits :

Un outil clé pour l'innovation en mobilité étudiante

Pour le Conseil pour l'articulation et le transfert – Ontario par Nicole Fallon, Chef de projet :
Résultats d'apprentissage en reconnaissance de crédits et transfert d'un grade à l'autre

Recherche par le Conseil pour l'articulation et le transfert – Ontario

Sommaire

Le CATON a pour mandat l'amélioration des parcours de transfert et la réduction des obstacles auxquels font face les étudiants qui cherchent à effectuer un transfert entre les établissements postsecondaires publics de l'Ontario, ainsi qu'un rôle de leadership pour aider à l'élaboration des politiques et des pratiques en matière de reconnaissance de crédits dans la province. Reconnaissant que les besoins des étudiants en matière de reconnaissance des crédits sont variés, allant du transfert de cours individuels à la réception de crédits et d'équivalences pour l'obtention d'un titre précédent, le CATON souhaite être à l'avant-garde de la collaboration avec les établissements membres pour créer des outils qui pourront être utilisés pour fournir aux étudiants des occasions supplémentaires en matière de transfert.

Les résultats d'apprentissage sont un outil ayant joué un rôle important dans plusieurs initiatives de réforme de l'éducation dans le monde entier. Ces résultats facilitent la comparaison claire des titres au niveau du cours, de l'année et du programme, et peuvent donc jouer un rôle essentiel dans la reconnaissance de crédits, en améliorant les parcours de transfert existants pour maximiser la réussite des étudiants et en augmentant le nombre total d'occasions de transfert. Lorsque des experts provenant d'une gamme d'établissements, de secteurs et de territoires se rassemblent pour discuter de leur domaine du point de vue des résultats d'apprentissage, ils comprennent mieux ce que l'on attend des étudiants dans chaque programme. La clarté et la confiance générées par de tels travaux permettent aux partenaires de développer avec plus d'assurance des partenariats et des parcours de transfert entre les programmes et les institutions, ce qui finit par accélérer le processus d'articulation souvent long et complexe.

Le système d'études postsecondaires de l'Ontario, principalement composé de deux secteurs, à savoir les collèges (24 établissements financés par l'État) et les universités (21 établissements financés par l'État) présente certains défis pour le transfert et la mobilité étudiante, lesquels concernent pour la plupart la structure historique et le manque de liens entre ces deux secteurs. Par conséquent, étant donné le système ontarien tel qu'il existe aujourd'hui, les résultats d'apprentissage constituent un outil essentiel pour une amélioration générale de la mobilité étudiante et des occasions en matière d'éducation. Heureusement, les résultats d'apprentissage représentent déjà une composante sous-jacente importante dans les deux secteurs. Tous les titres postsecondaires offerts par les établissements publics en Ontario, des certificats aux apprentissages en passant par les diplômes et les grades, sont définis en vertu du Cadre de classification des titres de compétence de l'Ontario (CCTCO); ce dernier fournit donc un outil clé permettant de comprendre les relations entre les titres de compétence sur toute la gamme des titres disponibles dans la province.

Les résultats d'apprentissage font partie intégrante des programmes d'études collégiales en Ontario et sont utilisés au niveau du cours et du programme, ainsi que pour exprimer les normes professionnelles et les compétences essentielles en matière d'employabilité associées à chaque titre. Les universités de l'Ontario ont adopté les résultats d'apprentissage pour les baccalauréats dans le cadre du CCTCO sous le nom de « University Undergraduate Degree Level Expectations » (UDLE), étant les mêmes résultats que pour les baccalauréats remis par les collèges. De plus en plus, les universités ontariennes rédigent et mettent en œuvre des relevés des résultats d'apprentissage au niveau du cours, du programme et de l'établissement. Ce programme est soutenu par le Conseil d'assurance-qualité des universités de l'Ontario, qui approuve les nouveaux programmes et renouvelle les programmes existants. Dans le cadre du processus d'approbation, les programmes formulent clairement ce que les étudiants doivent savoir et être en mesure de faire une fois le programme achevé, et la manière dont les attentes au niveau du diplôme sont intégrées au programme. Autrement dit, les résultats d'apprentissage sont en train d'être

introduits progressivement dans le secteur universitaire en Ontario, tant du point de vue du système que d'un point de vue local pour chaque établissement.

Toutefois, en raison des buts historiquement différents des collèges et des universités, les résultats d'apprentissage peuvent être exprimés différemment dans chaque secteur. Par exemple, les résultats d'apprentissage au niveau collégial ont tendance à être axés davantage sur les métiers et liés aux compétences en matière d'employabilité, tandis que les résultats universitaires sont conventionnellement exprimés dans un langage moins axé sur les métiers. Il est alors difficile de comparer les titres délivrés par les collèges et ceux délivrés par les universités, ce qui est essentiel lors de la création de parcours de transfert et de programmes de transition, même dans des domaines voisins. En finançant des projets de création de parcours de transfert qui utilisent les résultats d'apprentissage comme outil important pour le processus, le CATON espère présenter des exemples concrets de la manière dont ces obstacles ont été surmontés, tout en extrayant de ces projets pilotes des pratiques d'excellence générales qui peuvent guider les méthodologies de projets futurs.

Jusqu'à maintenant, le CATON a financé plus de 150 projets de développement de parcours de transfert, qui ont donné lieu à plus de 1 200 ententes sur les parcours de transfert. Bon nombre de ceux-ci ont utilisé la méthode de création de parcours de transfert grâce au transfert en bloc, pour permettre aux étudiants de passer d'un titre achevé à un titre de niveau supérieur dans une discipline apparentée, par exemple d'un diplôme à un grade. Bon nombre de parcours de transfert réussis sont toujours développés de cette façon. Toutefois, les besoins des étudiants ontariens en matière de transfert sont souvent beaucoup plus variés que cela. Pour des raisons personnelles, les étudiants souhaitent souvent effectuer un transfert en mi-programme – d'un diplôme à l'autre, d'un diplôme à un grade ou d'un grade à un diplôme. Heureusement, le recours aux résultats d'apprentissage peut ajouter de la flexibilité au processus de comparaison des titres, car ils aident à illustrer la manière dont les mêmes résultats, ou des résultats semblables, peuvent être obtenus même par des étudiants qui ont suivi des parcours d'apprentissage différents. Au lieu de se fier exclusivement aux modèles conventionnels ou au processus laborieux de comparaison entre les cours, les résultats d'apprentissage peuvent contribuer au développement de parcours de transfert innovants et non conventionnels. L'utilité et la flexibilité de résultats d'apprentissage bien formulés rendent cet outil pertinent pour tous les modèles et toutes les directions des transferts d'étudiants.

En tant que champion de l'amélioration continue des politiques et des pratiques en matière de reconnaissance de crédits en Ontario, le CATON s'est engagé à travailler en partenariat avec ses établissements postsecondaires membres et à soutenir le recours innovant aux résultats d'apprentissage en ce qui concerne la mobilité étudiante. Nous avons déjà amorcé ces travaux importants en mettant sur pied le comité de direction sur les résultats d'apprentissage, en finançant de nombreux projets clés de création de parcours de transfert fondés sur les résultats d'apprentissage, en commanditant un colloque sur les résultats d'apprentissage en matière de reconnaissance de crédits, prévu pour novembre 2015. Les plans du CATON dans ce domaine, y compris la création d'une trousse d'outils sur les résultats d'apprentissage et une publication issue du colloque qui sera partagée avec la communauté dans son ensemble, favoriseront la génération de nouvelles façons créatrices d'appliquer les outils clés de l'apprentissage fondé sur les résultats à des projets futurs de création de parcours de transfert, de façon interdisciplinaire et dans toute la province.

Résultats d'apprentissage en reconnaissance de crédits : Un outil clé pour l'innovation en reconnaissance de crédits et en mobilité étudiante

Le CATON a pour mandat d'améliorer les parcours scolaires et de réduire les obstacles auxquels font face les étudiants qui cherchent à effectuer un transfert parmi les établissements postsecondaires publics de l'Ontario. Sous la direction de ses membres, le CATON joue un rôle de leadership dans l'élaboration de politiques et de pratiques en matière de reconnaissance de crédits dans la province. Les besoins des étudiants en matière de reconnaissance des crédits sont variés, allant du transfert de cours individuels à la réception de crédits et d'équivalences pour l'obtention d'un titre précédent, par exemple pour le passage d'un diplôme à un grade. Le CATON souhaite être à l'avant-garde de la collaboration avec les établissements membres pour créer des outils qui pourront être utilisés pour fournir aux étudiants des occasions supplémentaires en matière de transfert.

Un outil qui, au cours des dernières années, s'est avéré très prometteur dans plusieurs volets de l'innovation et de l'amélioration scolaires, est les résultats d'apprentissage. Les énoncés des résultats d'apprentissage facilitent la comparaison claire entre les titres au niveau des cours, des années et des programmes. Ainsi, les résultats d'apprentissage peuvent jouer un rôle essentiel dans l'amélioration des parcours de transfert existants pour maximiser la réussite des étudiants, ainsi que dans l'augmentation du nombre total d'occasions de transfert en permettant une comparaison significative entre les éléments du programme d'études pour différents secteurs du paysage postsecondaire de l'Ontario. Le CATON travaille avec ses institutions membres et ses établissements postsecondaires partenaires pour rester à l'affût des derniers développements dans le domaine des résultats d'apprentissage et pour élaborer des méthodologies pratiques permettant de tirer parti de façon efficace de cet outil de reconnaissance de crédits et de mobilité étudiante.

Les résultats d'apprentissage et leur application aux études supérieures

Les résultats d'apprentissage sont des énoncés qui décrivent clairement ce que l'apprenant doit connaître et être en mesure de faire à la fin d'une période d'études, qui peut être une unité, un cours ou un titre. Les résultats d'apprentissage font partie d'une philosophie d'enseignement axée sur les étudiants, qui met l'accent sur les produits plutôt que sur les intrants. Conventionnellement, les cours et les programmes étaient décrits en se fondant sur des renseignements relatifs aux documents que l'enseignant avait l'intention d'utiliser et les sujets qu'il aborderait (les intrants), souvent accompagnés de buts ou d'objectifs concernant ce qu'un étudiant tirerait du cours ou du programme, selon l'enseignant. Le concept des résultats d'apprentissage transforme cette approche des intrants et le remplace par la formulation claire de l'apprentissage que les étudiants pourront démontrer à la fin de l'expérience d'apprentissage. Des énoncés clairs des résultats d'apprentissage, s'ils sont harmonisés de façon constructive avec les tâches d'évaluation assignées aux étudiants, peuvent permettre le suivi de l'efficacité globale d'une unité d'études en testant dans quelle mesure les étudiants atteignent les résultats d'apprentissage indiqués pour le cours ou le programme.

L'idéal est que les résultats d'apprentissage soient alignés de façon constructive au sein d'un programme. Ainsi, les résultats d'apprentissage d'une unité spécifique correspondent et contribuent aux résultats d'apprentissage globaux du cours dans son ensemble; de même, les résultats d'apprentissage au niveau du cours sont harmonisés avec ceux du programme dans son ensemble. Lorsque les résultats d'apprentissage sont bien préparés et bien harmonisés, ils créent un environnement qui permet d'évaluer

plus facilement l'efficacité de l'apprentissage. Par conséquent, les résultats d'apprentissage ont un rôle à jouer dans plusieurs domaines clés. Parmi ceux-ci, on peut citer l'assurance de la qualité, la reddition de comptes, l'amélioration des stratégies d'enseignement et d'apprentissage, l'harmonisation des programmes et la comparaison entre ceux-ci, et la reconnaissance de crédits.

Initiatives internationales en matière de résultats d'apprentissage

Les résultats d'apprentissage ont joué un rôle important dans plusieurs initiatives de réforme de l'éducation dans le monde entier, dont quelques-unes seront présentées ici. Le projet Harmonisation a été lancé en Europe en 2000, peu après le lancement du processus de Bologne visant à mettre en place un système commun de trois cycles pour les diplômes d'études supérieures (baccalauréat, maîtrise, doctorat), ce qui était essentiel à la création d'un Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES). Plutôt que de créer un curriculum européen uniforme, le projet Harmonisation avait pour but de créer des points de comparaison et de convergence dans le contenu de disciplines spécifiques, tout en respectant l'autonomie des différents territoires. Essentiellement, la transférabilité et la portabilité des titres de compétences au sein des nations européennes et de leurs établissements d'enseignement respectifs et entre eux, étaient le moteur de cet élan visant à harmoniser les systèmes et les titres européens disparates.

Le projet Harmonisation a choisi de recourir aux résultats d'apprentissage (avec le concept associé des compétences, à savoir la combinaison de connaissances, de compréhension, d'aptitudes et d'habiletés que possède l'apprenant) afin de comparer et de contraster différents curriculums parmi les différents établissements, les différentes régions et les différents pays. Les experts ont commencé à collaborer pour identifier les compétences clés requises pour un titre de compétences dans un domaine spécifique. Les résultats d'apprentissage ont ensuite été utilisés pour ajouter de la flexibilité au processus de comparaison des titres en contribuant à illustrer la manière dont les étudiants pourraient maîtriser les compétences requises, même en suivant des parcours d'apprentissage différents.

La création de l'EEES et l'harmonisation des programmes d'études postsecondaires en Europe, avec un accent renouvelé sur un modèle d'éducation fondé sur les résultats, a donné l'élan à des projets Harmonisation semblables dans le monde entier, y compris en Asie, en Afrique et aux États-Unis. Aux États-Unis, les efforts du projet Harmonisation ont souvent été dirigés par la Lumina Foundation, qui a introduit le processus à l'échelle nationale en 2009. Des résultats d'apprentissage spécifiques à la discipline pour de multiples domaines ont été établis dans le cadre de consultations entre les établissements et grâce aux commentaires d'autres intervenants clés. Jusqu'à maintenant, le projet Harmonisation a été mis en place aux États-Unis à l'échelle des États et à l'échelle nationale. En 2011, Lumina a introduit le profil de titre de compétences en vue du diplôme (DQP) afin de codifier ce que les étudiants doivent savoir et être en mesure de faire, quelle que soit leur discipline d'études, afin d'obtenir chacun des trois niveaux de diplômes : le diplôme associé, le baccalauréat et la maîtrise.

Des travaux à l'échelle internationale ont également fait progresser la recherche sur l'évaluation valide des résultats d'apprentissage des études postsecondaires, c'est-à-dire en s'assurant que les résultats prévus ont réellement été atteints par les apprenants. En 2006, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a lancé une étude de faisabilité sur l'évaluation des résultats de l'enseignement supérieur (AHELO). L'étude avait pour but de déterminer s'il était faisable (sur les plans pratique et scientifique) d'évaluer si les étudiants ont atteint des résultats d'apprentissage spécifiés

lors de l'obtention d'un baccalauréat. Le projet AHELO a élaboré des résultats d'apprentissage pour les compétences génériques et les compétences spécifiques à la discipline que devraient posséder les diplômés (dans deux domaines, à savoir l'économie et le génie civil), avec des tests normalisés de ces compétences conçus pour être utilisés par différents établissements, dans différentes cultures et en différentes langues. L'Ontario s'est joint à l'AHELO en tant que représentant du Canada pour le volet d'ingénierie du projet, sous la direction du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQUES), au nom du ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Au total, 17 pays ont participé au projet. En plus d'augmenter la coopération et la discussion à l'échelle internationale, le projet AHELO a permis de démontrer qu'il était non seulement possible d'arriver à une entente concernant les résultats d'apprentissages prévus (même en traversant les frontières territoriales et culturelles), mais aussi faisable d'administrer une évaluation normalisée de ces résultats d'apprentissage à l'échelle internationale.

Résultats d'apprentissage en reconnaissance de crédits

Les résultats d'apprentissage peuvent également avoir une grande valeur dans le cadre de la reconnaissance de crédits, qu'elle soit entre différents territoires ou différents établissements d'un même territoire. Comme décrit ci-dessus, les résultats d'apprentissage indiquent ce que l'apprenant doit connaître et être en mesure de faire à la fin d'une période d'études, qui peut être une unité, un cours ou un programme. Par conséquent, à leur niveau le plus fondamental, les énoncés des résultats d'apprentissage fournissent un point de référence, ou « langage commun » qui permet de comparer les cours, les programmes et les titres. Les établissements ou secteurs individuels au sein d'un système d'études postsecondaires peuvent décrire leurs programmes de différentes façons, mais lorsque des experts sur une discipline se réunissent pour discuter de leur sujet sur le plan des résultats d'apprentissage, la clarté et la confiance sont établies, et des programmes disparates peuvent être comparés beaucoup plus facilement.

Comme le décrit un rapport spécial sur les résultats d'apprentissage et la reconnaissance de crédits publié récemment (2014) par le British Columbia Council on Admissions & Transfer (BCCAT), les résultats d'apprentissage jouent également un rôle dans le processus de transfert de plusieurs autres façons importantes. Au niveau de l'établissement, les résultats d'apprentissage fournissent une base qui permet d'évaluer la portée et la rigueur des cours suivis à l'extérieur de l'établissement d'origine avec un niveau de confiance qu'il n'est pas toujours possible d'atteindre avec un simple examen d'une description de cours ou d'une liste des documents pédagogiques. Les résultats d'apprentissage contribuent à développer la confiance entre les établissements, ce qui peut accélérer le processus d'articulation long et complexe. Au fur et à mesure que les experts dans une discipline se renseignent mutuellement sur leurs programmes du point de vue des résultats d'apprentissage, ils comprennent mieux les attentes relatives aux étudiants pour chaque programme, ce qui leur permet de développer avec une plus grande confiance des partenariats et des parcours de transfert entre les programmes et les établissements. Pour terminer, comme l'illustrent les initiatives internationales décrites ci-dessus, les résultats d'apprentissage peuvent être comparés entre différents territoires et procurent un moyen de faciliter l'interconnectivité mondiale et d'accroître la mobilité des étudiants internationaux.

Le paysage des études postsecondaires en Ontario

Le système d'études postsecondaires de l'Ontario est principalement composé de deux secteurs, à savoir le système collégial (24 établissements financés par l'État) et le système universitaire (21 établissements

financés par l'État). Il existe des défis historiques pour le transfert et la mobilité étudiante entre les deux secteurs, lesquels concernent pour la plupart la structure historique du système d'études postsecondaires dans son ensemble. Les collèges de l'Ontario, mis en place pendant les années 1960, ont été créés comme centres d'études techniques, sans lien avec le secteur universitaire. Cela s'opposait aux modèles utilisés dans certaines autres provinces et aux États-Unis, où les collèges communautaires offrent une combinaison d'études techniques et d'études générales.

Au cours des dernières années, les établissements publics de l'Ontario, avec le soutien du gouvernement, ont commencé à augmenter les transferts, minimiser les coûts et la répétition pour les étudiants, et minimiser l'investissement des contribuables dans les études postsecondaires. Dans le cadre de cette initiative, le Conseil du consortium des collèges et des universités (CCCU) a été mis sur pied, suivi par le Conseil sur l'articulation et le transfert – Ontario (CATON) en 2011. Comme le décrit son mandat, le CATON s'engage à travailler avec ses membres pour réduire les obstacles auxquels font face les étudiants qui cherchent à effectuer un transfert parmi les 45 établissements d'études postsecondaires publics de l'Ontario. On a suggéré (Rapport spécial du BCCAT, 2014) qu'un moyen de faciliter les transferts à l'intérieur du système ontarien consistait : 1) à harmoniser les programmes en fonction de normes communes, et 2) à créer des parcours de transfert échelonnés, dans le cadre desquels les étudiants peuvent étudier dans différents établissements tout en travaillant de façon concertée à l'obtention d'un titre (ce qui est semblable au modèle utilisé aux États-Unis et en Colombie-Britannique). Il a déjà été démontré que les résultats d'apprentissage sont essentiels tant pour l'harmonisation du programme que pour le développement de parcours de transfert. Par conséquent, étant donné le système ontarien tel qu'il existe aujourd'hui, les résultats d'apprentissage constituent un outil essentiel pour une amélioration générale de la mobilité étudiante et des occasions en matière d'éducation.

Les cadres d'évaluation des titres de compétences et le rôle des résultats d'apprentissage

Tous les titres postsecondaires offerts par les établissements publics en Ontario, des certificats aux apprentissages en passant par les diplômes et les grades, sont déjà définis en vertu du Cadre de classification des titres de compétence de l'Ontario (CCTCO). Celui-ci présente les différents titres en tant que points le long d'un continuum de titres de compétences. Les principales caractéristiques de chaque titre sont décrites, ainsi que les connaissances et les compétences que devraient posséder les titulaires de chaque type de titre de compétences. Le CCTCO agit comme cadre global pour la province, auquel doivent s'adapter les autres cadres et normes relatives aux titres. Ainsi, la formulation de ce que l'on attend des diplômés pour chaque titre de compétences couvert par le CCTCO a déjà fourni un outil clé permettant de comprendre les liens entre les titres de compétences sur toute la gamme des titres disponibles dans la province.

Les attentes à l'échelle des programmes spécifiques sont formulées différemment, dépendamment du secteur. Dans le système collégial, tous les programmes établis au niveau du certificat, du diplôme, du diplôme de niveau avancé et du certificat post-diplôme correspondent au cadre de classification des titres d'études collégiales identifié dans le CCTCO. Lorsqu'il existe une norme relative au programme définie par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, le programme collégial doit satisfaire à toutes les exigences de la norme relative au programme¹ Par exemple, un programme

¹ À l'heure actuelle, il existe 145 programmes en anglais et 90 programmes en français pour lesquels des normes ont été formulées.

menant à un diplôme de technicien en biotechnologie dans un collège de l'Ontario respecte les mêmes normes relatives au programme qu'un programme de technicien en biotechnologie suivi dans un autre collège de l'Ontario. Pour la plupart des programmes, ces normes comprennent une exigence en matière d'éducation générale, une norme professionnelle spécifique au programme, et un ensemble de compétences essentielles à l'employabilité (CEE). L'exigence en matière d'éducation générale relative à l'apprentissage au-delà du domaine professionnel et les CEE sont partagées par la plupart des programmes d'études. La norme professionnelle et les CEE sont exprimées en tant que résultats d'apprentissage. Ceux-ci mettent l'accent sur la performance finale des connaissances, des compétences et des attitudes essentielles, et non sur la nature exacte ou l'endroit de l'apprentissage ou sur la manière dont il a lieu. Les résultats d'apprentissage sont également utilisés au niveau du programme et au niveau du cours, et font donc partie intégrante des programmes collégiaux en Ontario.

À l'heure actuelle, 12 collèges ontariens offrent également plus de 90 programmes de baccalauréat de quatre ans. La qualité de ces diplômes est évaluée par la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire (CEQEP) conformément au niveau du baccalauréat spécialisé (section 11) du CCTCO, comme satisfaisant spécifiquement aux résultats d'apprentissage de la norme à l'échelle du diplôme. Après l'approbation initiale de l'assurance de la qualité par la CEQEP, chaque programme menant à un grade est réévalué en vue du renouvellement tous les cinq à sept ans, par un comité d'experts indépendants, conformément à cette norme du CCTCO et les procédures approuvées par le Conseil des ministres de l'Éducation. Les procédures de la CEQEP comprennent une évaluation rigoureuse afin de s'assurer que les résultats d'apprentissage au niveau du grade sont atteints.

Les universités publiques de l'Ontario ont adopté les résultats d'apprentissage pour les baccalauréats dans le cadre du Cadre de classification des titres de compétence de l'Ontario sous le nom de « University Undergraduate Degree Level Expectations » (UDLE). Autrement dit, les résultats d'apprentissage au niveau du grade exprimés dans les UDLE sont identiques à ceux définis dans le CCTCO, qui sont appliqués aux grades remis par les collèges. Les UDLE définissent en termes généraux ce que les titulaires de grades à chaque niveau, du baccalauréat au doctorat, devraient savoir et être en mesure de faire. L'idéal serait que les résultats au niveau du cours et du programme soient complètement harmonisés jusqu'aux DEL, chaque ensemble de résultats étant incorporé à ceux des niveaux supérieurs, de façon imbriquée.

La qualité des programmes menant à un grade offerts par les universités de l'Ontario est assurée par le Conseil d'assurance-qualité des universités de l'Ontario, également appelé Conseil de qualité. Pour réaliser son objectif d'assurer la valeur des grades ontariens et de passer au modèle idéal des résultats, le Conseil de qualité applique le Cadre d'assurance de la qualité (CAQ), élaboré en 2010. En vertu du CAQ, tous les nouveaux programmes universitaires qui souhaitent obtenir une approbation et les programmes existants qui doivent être renouvelés doivent formuler clairement : i) ce que les étudiants doivent savoir et être en mesure de faire une fois le programme achevé, et ii) la manière dont les attentes au niveau du diplôme ont été intégrées au programme. Autrement dit, les résultats d'apprentissage sont en train d'être introduits progressivement dans le secteur universitaire en Ontario, tant du point de vue du système (par l'entremise du processus d'approbation des programmes) et d'un point de vue local pour chaque établissement.

Le « langage commun » des résultats d'apprentissage : défis et occasions

Les résultats d'apprentissage font partie intégrante des normes relatives aux programmes des collèges de l'Ontario et sont mis en œuvre de plus en plus dans les universités de la province. Toutefois, de par leur nature, les résultats d'apprentissage au niveau collégial sont axés davantage sur les métiers et liés aux compétences en matière d'employabilité, tandis que les résultats universitaires sont conventionnellement exprimés dans un langage moins axé sur les métiers. Il est alors difficile de comparer les titres délivrés par les collèges et ceux délivrés par les universités, ce qui est essentiel lors de la création de parcours de transfert et de programmes de transition, même dans des domaines apparentés. Même une comparaison entre deux programmes universitaires connexes peut être compliquée, car les deux établissements peuvent utiliser du langage très différent pour exprimer des résultats semblables. Ainsi, les résultats de deux cours ou de deux programmes pourraient sembler différents, alors qu'ils présentent en fait de grandes similarités. Comme le présente de façon plus détaillée la section suivante, une façon de s'attaquer à cette question de « langage » consiste à commencer par le bas. En finançant des projets de création de parcours de transfert qui utilisent les résultats d'apprentissage comme outil important pour le processus, le CATON espère présenter des exemples concrets de la manière dont ces obstacles ont été surmontés, tout en extrayant de ces projets pilotes des pratiques d'excellence générales qui peuvent guider les méthodologies de projets futurs.

Depuis sa création en 2011, le CATON a financé plus de 150 projets de développement de parcours de transfert, qui ont donné lieu à plus de 1 200 ententes sur les parcours de transfert. Au début, plusieurs des parcours de transfert développés consistaient à passer d'un titre achevé à un titre de niveau supérieur dans une discipline apparentée, par exemple d'un diplôme à un grade. Ces projets suivaient souvent une méthodologie semblable (figure 1). Par exemple, les normes relatives à un programme menant à un diplôme seraient évaluées en les comparant aux exigences du baccalauréat apparenté. Le nombre de crédits reconnus serait déterminé, avec un point d'entrée vers le programme menant au grade; toute lacune entre le diplôme et le point d'entrée au grade serait comblée par un programme de transition spécialement créé. Ce type de parcours de transfert est souvent appelé un modèle de « transfert en bloc ». Une telle méthodologie pourrait recourir aux résultats d'apprentissage; ceux qui font partie de la norme relative au programme menant à un diplôme seraient assurément utilisés pour le développement des détails du transfert en bloc, tout comme les résultats d'apprentissage associés au programme menant à un grade.

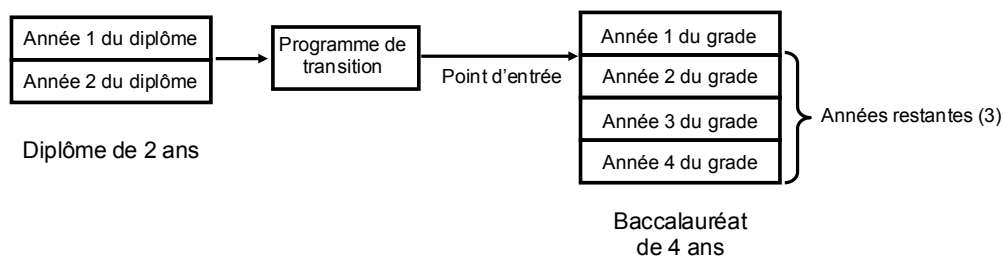


Figure 1 : Parcours de transfert standard menant d'un diplôme à un grade, avec programme de transition (modèle 2+3)

Bon nombre de parcours de transfert réussis ont été développés ainsi et le sont toujours. Toutefois, comme mentionné ci-dessus (dans la section Initiatives internationales en matière de résultats d'apprentissage), le recours aux résultats d'apprentissage peut ajouter de la flexibilité au processus de comparaison des titres, car ils aident à illustrer la manière dont les mêmes résultats, ou des résultats semblables, peuvent

être obtenus même par des étudiants qui ont suivi des parcours d'apprentissage différents (figure 2). Si nous acceptons que ce soit le cas (qu'il est possible d'acquérir un apprentissage semblable par différents moyens) et que les résultats d'apprentissage contribuent à formuler les résultats finaux d'une « unité » d'apprentissage, alors de nouvelles possibilités pour la création de parcours de transfert deviennent disponibles. Au lieu du modèle de transfert en bloc ou du modèle laborieux de comparaison entre les cours, les résultats d'apprentissage peuvent contribuer au développement de parcours de transfert innovants et non conventionnels.

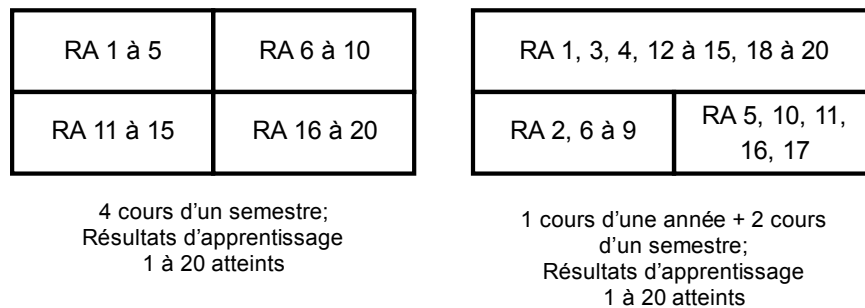
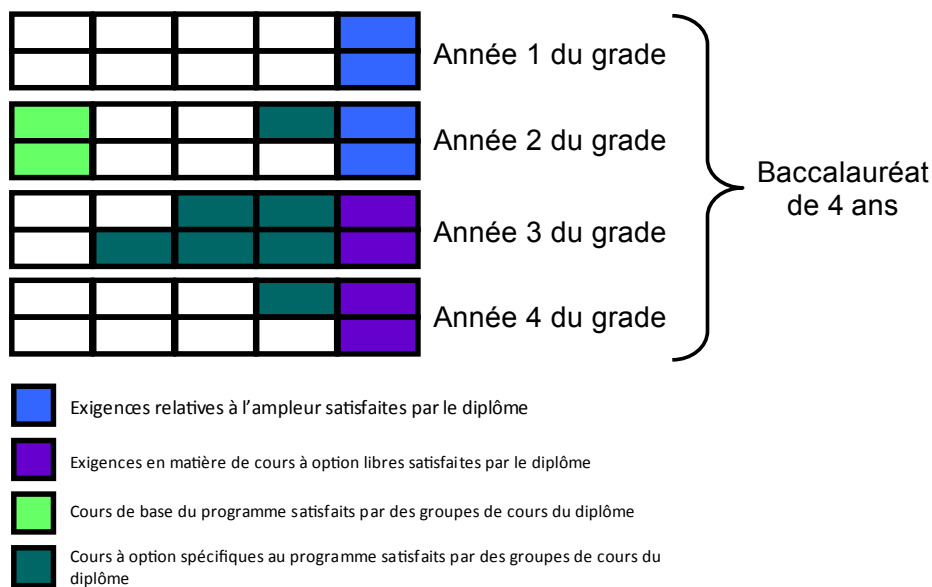


Figure 2 : Réalisation de résultats d'apprentissage par différents parcours d'apprentissage

Par exemple, un étudiant pourrait souhaiter commencer un grade de premier cycle après avoir obtenu un diplôme qui a un certain lien, quoique indirect, avec le programme souhaité menant à un grade; cela pourrait s'appliquer notamment à un étudiant ayant obtenu un diplôme en foresterie et gestion de la faune qui souhaite obtenir un baccalauréat en biologie. Il peut sembler de prime abord que le nombre de crédits reconnus pourrait être inférieur à ce qu'il aurait été si l'étudiant avait suivi un parcours plus conventionnel, par exemple d'un diplôme de technicien/technologue en biotechnologie vers un grade en biologie. Une complication supplémentaire pourrait s'ajouter si l'établissement de destination détermine qu'il est dans l'intérêt de l'étudiant qui effectue le transfert de suivre les cours fondamentaux de première année dans cet établissement, ce qui empêcherait donc l'étudiant d'accéder au programme menant à un grade dans une année supérieure grâce à une entente de transfert en bloc. Toutefois, en abordant l'évaluation du titre obtenu par l'étudiant en utilisant une approche des résultats d'apprentissage (de façon assez semblable à l'évaluation et la reconnaissance des acquis, ou ERA) l'établissement de destination pourrait tout de même offrir un nombre appréciable de crédits menant au grade, en se fondant sur les cours suivis dans le cadre du diplôme.² Un examen minutieux des descriptions des cours et des résultats d'apprentissage des cours suivis dans le cadre du diplôme pourrait révéler qu'un nombre suffisant des exigences relatives au grade sont réalisées par des cours individuels du diplôme ou, dans certains cas, par des groupes de cours. Par exemple, pris ensemble, un groupe de cours du diplôme en gestion des forêts, gestion de la faune et écologie forestière pourrait être considéré comme étant suffisamment équivalent à un cours à option de la troisième année du programme de biologie. Dans le cas hypothétique ci-dessous (figure 3), l'étudiant entrant devra tout de même suivre quatre équivalents de cours clés de première année à l'établissement de destination, mais cette situation est compensée par le fait que son titre précédent est considéré comme satisfaisant un nombre raisonnable d'exigences

² Cet exemple de détermination non conventionnelle des crédits reconnus lors d'un transfert entre un diplôme et un grade utilisant les résultats d'apprentissage est dérivé d'un rapport présenté par J. Foote, de l'Université Algoma, lors de la Conférence sur le parcours des étudiants en enseignement supérieur 2015 du CATON.

relatives à l'ampleur, aux cours à option et aux cours de base, y compris de nombreux cours des années supérieures.



Types de crédits reconnus pour le diplôme déjà obtenu

Figure 3 : Détermination non conventionnelle des crédits reconnus lors d'un transfert entre un diplôme et un grade utilisant les résultats d'apprentissage

Toutefois, les besoins des étudiants ontariens en matière de transfert sont souvent beaucoup plus variés que passer d'un titre obtenu à un autre titre de niveau supérieur. Pour des raisons personnelles, les étudiants souhaitent souvent effectuer un transfert en mi-programme – d'un diplôme à l'autre, d'un grade à l'autre, d'un diplôme à un grade ou d'un grade à un diplôme. Heureusement, l'utilité et la flexibilité de résultats d'apprentissage bien formulés rendent cet outil pertinent pour tous les modèles et toutes les directions de la mobilité étudiante.

Initiative du CATON sur les résultats d'apprentissage : partenaires, approches et objectifs

Le CATON a pour objectif de rester au fait de la dernière recherche sur les résultats d'apprentissage en général, tout en soutenant les travaux qui mettent spécifiquement l'accent sur l'application concrète des résultats d'apprentissage aux questions liées à la mobilité étudiante. Ainsi, le CATON adopte une approche à plusieurs volets. En 2014, le CATON a mis sur pied le comité de direction sur les résultats d'apprentissage afin de tirer parti des compétences existantes en matière de résultats d'apprentissage dans la province. Ce comité, composé de représentants des établissements membres du CATON, du gouvernement et d'autres organismes du secteur postsecondaire, conseille et surveille le travail de plusieurs sous-groupes axés sur les résultats d'apprentissage, dont les projets spécifiques généreront des renseignements pratiques et concrets sur la manière dont les résultats d'apprentissage peuvent faciliter la comparaison entre les titres et la création de parcours de transfert. Récemment, le CATON a également signé un protocole d'entente avec le COQES, afin de faciliter le partage de ressources dans le domaine des résultats d'apprentissage et d'éviter tout chevauchement ou duplication des travaux.

Parmi les sous-groupes travaillant sur les résultats d'apprentissage, on peut citer le College-University Pathways for Games (CUPG), une équipe de projet qui développe un outil en ligne visant à établir le profil des programmes d'éducation par le jeu en Ontario en utilisant les résultats d'apprentissage. On souhaite que les profils détaillés des programmes générés par l'outil guident les partenariats et les parcours de transfert futurs dans la discipline des jeux à l'échelle provinciale. Les groupes de technologie de l'environnement et de biotechnologie recourent aux résultats d'apprentissage pour créer et préciser les parcours de transfert menant de ces programmes à une gamme de programmes menant à un grade apparenté. Pour terminer, le projet Outcomes and Context Framework for Transferability a recours à des énoncés de résultats d'apprentissage et descriptions de contexte existants et en élabore de nouveaux afin de faciliter la transférabilité entre des programmes d'ingénierie et des programmes de technologie.

La stratégie du CATON relative aux résultats d'apprentissage consiste à passer du spécifique au général. En tirant parti des expériences concrètes des projets axés sur les résultats d'apprentissage, le comité de direction espère compiler des pratiques d'excellence et produire une trousse d'outils sur les parcours de transfert relativement aux résultats d'apprentissage. La trousse d'outils sera orientée vers des groupes de projets futurs relatifs aux parcours de transfert, dans le but de leur fournir tout ce dont ils ont besoin pour démarrer leur projet avec une approche axée sur les résultats d'apprentissage. Le contenu pourrait inclure, par exemple, des définitions clés, des ressources en ligne, une bibliographie essentielle et des exemples qui illustrent les « résultats d'apprentissage à l'œuvre », c'est-à-dire des exemples de projets réussis financés par le CATON qui ont eu recours à une stratégie fondée sur les résultats d'apprentissage dans le cadre de leur méthodologie. Le CATON vise également à favoriser des discussions importantes entre les dirigeants éclairés dans le domaine des résultats d'apprentissage, particulièrement en ce qui concerne la reconnaissance de crédits et la mobilité étudiante. Pour cette raison, le CATON planifie actuellement un Colloque sur les résultats d'apprentissage, prévu pour l'automne 2015, dont le produit final sera la publication des Actes du colloque, y compris un recueil d'articles, une bibliographie annotée exhaustive, et des recommandations concernant les prochaines étapes afin de tirer parti des résultats d'apprentissage comme outil clé pour la reconnaissance de crédits.

En raison de leur application large à différents aspects des études postsecondaires notamment l'assurance de la qualité, la reddition de comptes, l'amélioration des stratégies d'enseignement et d'apprentissage, l'harmonisation des programmes et la comparaison entre ceux-ci, et la reconnaissance de crédits, les résultats d'apprentissage représentent un champ d'études et d'application varié. En tant que champion de l'amélioration continue des politiques et des pratiques en matière de reconnaissance de crédits en Ontario, le CATON s'est engagé à travailler en partenariat avec ses établissements postsecondaires membres et à soutenir le recours innovant aux résultats d'apprentissage en ce qui concerne la mobilité étudiante. Le CATON a déjà lancé ces travaux importants avec la mise sur pied du comité de direction sur les résultats d'apprentissage et du financement de nombreux projets clés de création de parcours de transfert axés sur les résultats d'apprentissage. Les plans du CATON dans ce domaine, à savoir la création d'une trousse d'outils sur les résultats d'apprentissage et le Colloque sur les résultats d'apprentissage, favoriseront la génération de nouvelles façons créatrices d'appliquer les outils clés de l'apprentissage fondé sur les résultats à des projets futurs de création de parcours de transfert, de façon interdisciplinaire et dans toute la province.

Liens

Processus de Bologne (Espace européen de l'enseignement supérieur), <http://www.ehea.info/>
Collèges Ontario, <http://www.collegesontario.org/fr/>
Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, <http://www.cou.on.ca/>
Higher Education Quality Council of Ontario, <http://www.heqco.ca/fr-CA/Pages/Home.aspx>
Lumina Foundation, <http://www.luminafoundation.org>
Service de l'assurance de la qualité des collèges de l'Ontario, <http://ocqas.org/>
Conseil d'assurance-qualité des universités de l'Ontario, <http://oucqa.ca/>
Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire, <http://www.peqab.ca/>
Tuning Educational Structures in Europe, <http://www.unideusto.org/tuningeu/>

Références

Rapports sur l'ACHELO (3 volumes) :

Tremblay, Karine, Lalancette, Diana, et Deborah Roseveare (2012). Assessment of Higher Education Learning Outcomes, AHELO Feasibility Study Report, Volume 1: Design and Implementation. Organisation de coopération et de développement économique.

Organisation de coopération et de développement économique (2013). Assessment of Higher Education Learning Outcomes, AHELO Feasibility Study Report, Volume 2: Data Analysis and National Experiences.

Organisation de coopération et de développement économique (2013). Assessment of Higher Education Learning Outcomes, AHELO Feasibility Study Report, Volume 3: Further Insights.

Ensuring the Value of University Degrees in Ontario: A Guide to Learning Outcomes, Degree Level Expectations and the Quality Assurance Process in Ontario (2011). Toronto : Conseil des universités de l'Ontario.

FitzGibbon, John (2014). Learning Outcomes and Credit Transfer Examples, Issues, and Possibilities: A BCCAT Special Report. British Columbia Council on Admissions and Transfer.

Hurlihey, Victoria (2012). « College-University Transfer Programs in Ontario: A History and a Case Study. » *College Quarterly* (15.4).

Jankowski, Natasha A. et David W. Marshall (2009). Roadmap to Enhanced Student Learning: Implementing the DQP and Tuning. National Institute for Learning Outcomes Assessment (NILOA) et Institute for Evidence-Based Change (IEBC).

Lennon, M. C., et Jonker, L. (2014). AHELO: The Ontario Experience. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Skolnik, M. (2010). « A Look Back at the Decision on the Transfer Function at the Founding of Ontario's Colleges of Applied Arts & Technology. » *Canadian Journal of Higher Education*, 40(2), 1-17.